

Hauts-de-France, Aisne
Coyolles
5 rue du Vieux-Château

Ferme, dite *la petite ferme*

Références du dossier

Numéro de dossier : IA02010684
Date de l'enquête initiale : 1985
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Villers-Cotterêts
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ferme
Appellation : petite ferme (1a)
Parties constituantes non étudiées : étable, remise agricole, fenil, hangar agricole, jardin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1982, A2, 79 à 81 ;

Historique

Aucune documentation antérieure au 18^e siècle n'a pu être consultée sur la ferme qui précédait cet ensemble de bâtiments. Sa date de construction ou d'acquisition par le seigneur de Coyolles n'est donc pas connue. L'aveu et dénombrement des 6 et 7 octobre 1728 mentionne rapidement une "basse-cour", comprenant un jardin, une grange à blé et une à avoine, plusieurs étables et hangars, située vis à vis l'hôtel seigneurial. Cette ferme est confisquée avec l'ensemble du domaine quand émigre le dernier seigneur, François de Mazancourt. Le directoire du district de Soissons loue d'abord en juin 1793 le château, les bâtiments agricoles et les terres à un cultivateur, François Éléonor Picot. Puis, à partir de l'automne 1794, un procès-verbal de division du domaine, accompagné d'un plan-masse, est dressé par des experts, afin de vendre plus aisément l'ensemble par lots.

Le procès-verbal et le plan révèlent que des communs et des bâtiments de ferme jouxtent alors le château, dont ils bordent la cour sur presque trois côtés. De l'autre côté de la rue, se trouve la "basse-cour", petit corps de ferme "en assez mauvais état", dont les constructions complètent la ferme du château. Dépourvue de logis, cette "basse-cour" dispose seulement d'une chambre, située au-dessus de la porte d'accès. Autour d'une cour centrale, se succèdent deux granges, ainsi que des étables destinées aux vaches, aux chevaux, aux porcs et aux moutons. Une cave sert de laiterie. Tous ces bâtiments sont recouverts de chaume, à l'exception de l'entrée, d'une grange et d'un hangar, couverts en tuile. Un passage donne accès à un espace clos de murs, qui prolonge la ferme à l'est et qui servait de lapinière. Au-delà, s'étend un verger délimité par des haies vives.

Ce petit corps de ferme et des terres, qui constituent le second lot, sont adjugés le 25 fructidor an 3 (11 septembre 1795) à François-Antoine Longuet, aubergiste et cultivateur à Crépy-en-Valois, pour la somme de 436100 livres. Le même jour, Longuet acquiert aussi le **château**, ses dépendances et d'autres terres composant le premier lot. Quelques jours plus tard, - le 6^e jour complémentaire an 3 ou 22 septembre 1795 - le nouveau propriétaire revend la totalité des biens à Alexandre-Robert-François Galbois, négociant à Paris, pour une somme identique au prix d'achat. Les bâtiments agricoles et les terres sont alors affermés, par un contrat du 9 novembre 1795. De nouveaux acquéreurs se succèdent rapidement à la tête du domaine : Guillaume Chalmers le 23 novembre 1795, puis François-Marie Botot - secrétaire personnel de Paul Barras - le 18 septembre 1797. Au cours des années suivantes, Botot rétablit cette propriété et y ajoute de nouvelles constructions, sur lesquelles on ne possède malheureusement aucune précision. Enfin, le 5 juin 1806, François-Marie Botot, qui réside alors à Genève, revend son "domaine rural" de Coyolles à Jean-Henri Marsaux et à son épouse, propriétaires à Villers-Cotterêts (d'après actes notariés).

La totalité des bâtiments d'exploitation est louée par les propriétaires à des agriculteurs, comme en témoigne un bail du 24 mai 1834. À sa mort, survenue le 11 juin 1840, Jean-Henri Marsaux - qui n'a pas d'héritier direct - lègue son domaine de Coyolles à sa nièce (?) Louise-Victoire Marsaux, épouse de Louis Daudin. Les dispositions d'un nouveau bail, signé par ces derniers le 14 septembre 1845, montrent qu'à cette époque, les bâtiments de la "petite ferme" n'ont pas profité de transformations notables depuis un demi-siècle.

Sans doute désireux de séparer définitivement le château de la ferme, et de donner à leur résidence de véritables communs, les nouveaux châtelains font entièrement reconstruire la "petite ferme" vers 1850, en réutilisant probablement les fondations des précédents bâtiments d'exploitation, voire peut-être certains murs. Le bail signé par Mme veuve Daudin aux époux Legry le 20 décembre 1858 concerne "un corps de ferme nouvellement construit situé à Coyolles en face de l'ancien château". L'ensemble, dont tous les bâtiments ont été construits à neuf, comporte cette fois un logis. L'ancien logement et les bâtiments agricoles qui entouraient une partie de la cour du château sont démolis, à l'exception du mur de clôture et du colombier, et remplacés en 1854 par des écuries et des remises.

L'architecture de la ferme ne semble pas avoir souffert de la Première Guerre mondiale, le village de Coyolles ayant été peu endommagé par le conflit. Les bâtiments implantés à l'ouest de la ferme ont été détruits par un incendie survenu le 31 août 1986.

Période(s) principale(s) : milieu 19e siècle

Description

La ferme est implantée au centre du village, en bordure de rue et en regard du château. Ses bâtiments délimitent une cour rectangulaire. Le corps de ferme est suivi à l'est par un jardin clos de murs, qui correspond à l'ancien jardin potager, puis par le terrain de l'ancien verger, bordé par une sente descendant au moulin. S'il est difficile, faute de plan légendé, de connaître la destination originale des constructions, il est probable qu'elles consistaient surtout en étables, surmontées de fenils ou de greniers. Le bail de 1858 mentionne la présence de chevaux employés au tractage, de bovins, de diverses espèces de volailles, et surtout d'un troupeau de 600 "bêtes à laine". Hormis celle du froment, la culture de l'avoine, de la luzerne et des betteraves - évoquée dans le même bail - était sans doute destinée à l'alimentation animale.

Le logis, construit en situation isolée au nord-est de la cour, ressemble à une maison de maître. Il est bâti en pierre calcaire parfaitement taillée et protégé par un toit à deux pans et croupes en ardoise. Ses deux façades ordonnancées sont animées par un avant-corps central dominé par un fronton, et sont cantonnées par des pilastres corniers. Le bâtiment comporte un sous-sol partiellement souterrain, un rez-de-chaussée surélevé et accessible par un perron, un étage carré et un étage de comble reliés par un escalier dans-œuvre.

La plupart des bâtiments agricoles qui entourent la cour sont édifiés en pierre de taille calcaire de différents appareils, à laquelle se mêlent parfois quelques grès. Des jambes harpées en calcaire s'y remarquent à intervalles réguliers. Les ouvertures sont entourées de chambranles en saillie, en pierre du côté de la cour, mais unissant la brique à la pierre du côté de la rue.

À une exception près, ces constructions sont protégées par la tuile mécanique. Parmi les bâtiments incendiés situés à l'ouest de la cour, seul celui qui prend place au nord-ouest a reçu un nouveau toit à longs pans et croupe. L'édifice qui avoisine le logis au nord est couvert d'un toit s'achevant en croupe d'un côté et en pignon couvert de l'autre. Une longue construction, à usage de hangar agricole et de remise, lui fait suite. Cet édifice, qui intègre des parties en pan de bois, est protégé par un toit à pignons couverts. Au sud du logis et attenant au portail de la ferme, s'allonge un logement, suivi d'un espace dont l'usage n'a pas été identifié. Cette construction est surmontée d'un toit à croupe et à pignon couvert. Elle est suivie d'un autre bâtiment de moindre hauteur, couvert d'un toit d'ardoise à croupe polygonale.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : calcaire, moyen appareil ; pan de bois

Matériau(x) de couverture : ardoise, tuile mécanique

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, étage de comble

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe ; pignon couvert ; croupe polygonale ; toit à deux pans, croupe

Escaliers : escalier dans-œuvre

Décor

Techniques : maçonnerie

Précision sur les représentations :

Les façades du logis comportent un avant-corps central en léger relief, surmonté d'un fronton triangulaire. Les élévations sont encadrées par des pilastres corniers.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

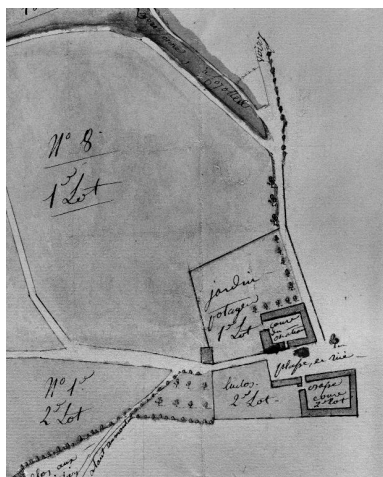
Documents d'archive

- AN. Série R (Papiers des princes) ; Sous-série R/4 (Apanage d'Orléans) : R/4/95 (**Duché de Valois, châtellenie de Crépy : documents sur les communes et hameaux de la châtellenie ; dossiers rangés par ordre alphabétique : C-D**).
Dossier Coyolles : aveu et dénombrement des 6 et 7 octobre 1728.
- AN. Série MC (minutier central des notaires de Paris) ; sous-série étude XCIII : MC/ET/XCIII/208 (notaire : Georges-Victor de Mautort ; fructidor an 3-jours complémentaires an 3).
Acte du 6e jour complémentaire an 3 (22 septembre 1795) : Vente du domaine de Coyolles à Alexandre-Robert-François Galbois.
- AD Aisne. Série E (archives notariales) ; minutier 304 E : 304 E 134 (Victor-Honoré Laffineur, notaire à Villers-Cotterêts ; août-décembre 1858).
Acte du 20 décembre 1858 : bail de la ferme de Coyolles, passé par Mme veuve Daudin à M. et Mme Legry.
- AD Aisne. Série E (archives notariales) ; minutier 304 E : 304 E 278 (Nicolas-François Niguët, notaire à Villers-Cotterêts ; 1806).
Acte n° 148, du 5 juin 1806 : Vente du domaine de Coyolles par François-Marie Botot à M. et Mme Marsaux.
- AD Aisne. Série E (archives notariales) ; minutier 304 E : 304 E 311 (Hugues-Honoré-Izéri Mennesson, notaire à Villers-Cotterêts ; 1834).
Acte n° 150, du 24 mai 1834 : bail de la ferme de Coyolles par Jean-Henry Marsaux à Jean-Etienne Legry, cultivateur à Berzy-le-Sec.
- AD Aisne. Série E (archives notariales) ; minutier 304 E : 304 E 338 (Jules-Paul-Louis Besnard, notaire à Villers-Cotterêts ; juillet-septembre 1845).
Acte n° 337, du 14 septembre 1845 : Bail de la ferme de Coyolles, par M. et Mme Daudin aux époux Legry.
- AD Aisne. Série Q (Documents de la période révolutionnaire) : Q 856 (**procès-verbaux d'estimation, août 1793-fructidor an III**).
Document 92 : Municipalité de Coyolles ; procès-verbal de consistance, division et estimation des biens confisqués sur François Mazancourt, Français émigré, signé le 20 prairial an 3 (8 juin 1795).

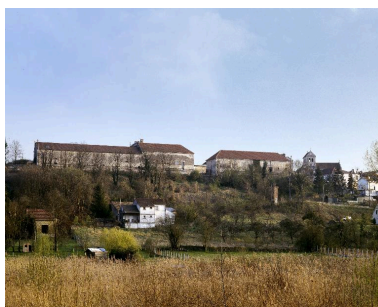
Documents figurés

- [**Plan de lotissement des biens confisqués à François de Mazancourt, émigré**], dessin à l'encre rehaussé d'aquarelle sur papier à dessin, Charles-Thomas Choisy, arpenteur, Alexandre Marvin, architecte, septembre-octobre 1794 (AD Aisne : Q 856 / 92).

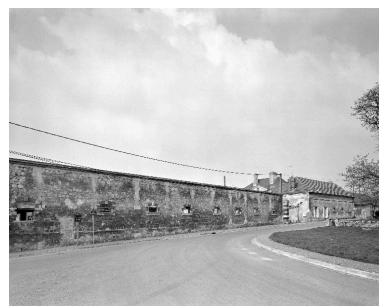
Illustrations



Plan-masse du château et de la ferme,
extrait du plan de lotissement de
l'an 3 (AD Aisne : Q 856 / 92).
Phot. Patrick Glotain
IVR22_19880201906X



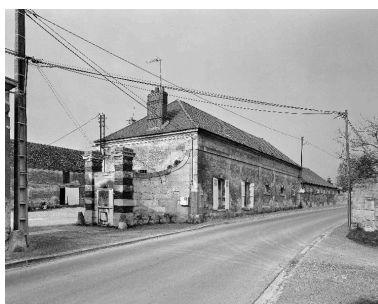
Vue d'ensemble de la
ferme, depuis le nord.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19900201456VA



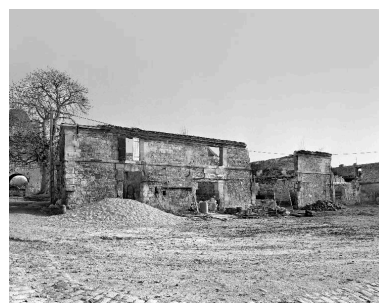
Élévation sur rue des
bâtiments agricoles sud.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19900200638V



Vue des étables sud-ouest.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19900200637V



Élévation sur rue du portail
d'entrée et des bâtiments sud-est.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19900200636V



Élévation sur cour des étables
sud-ouest (après un incendie).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19900200639V



Élévation sur cour
des bâtiments sud-est.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19900200647X



Vue de la façade du logis.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19900200640V



Élévation sur cour des remises.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19900200641V

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Le territoire communal de Coyolles (IA00066979) Hauts-de-France, Aisne, Coyolles

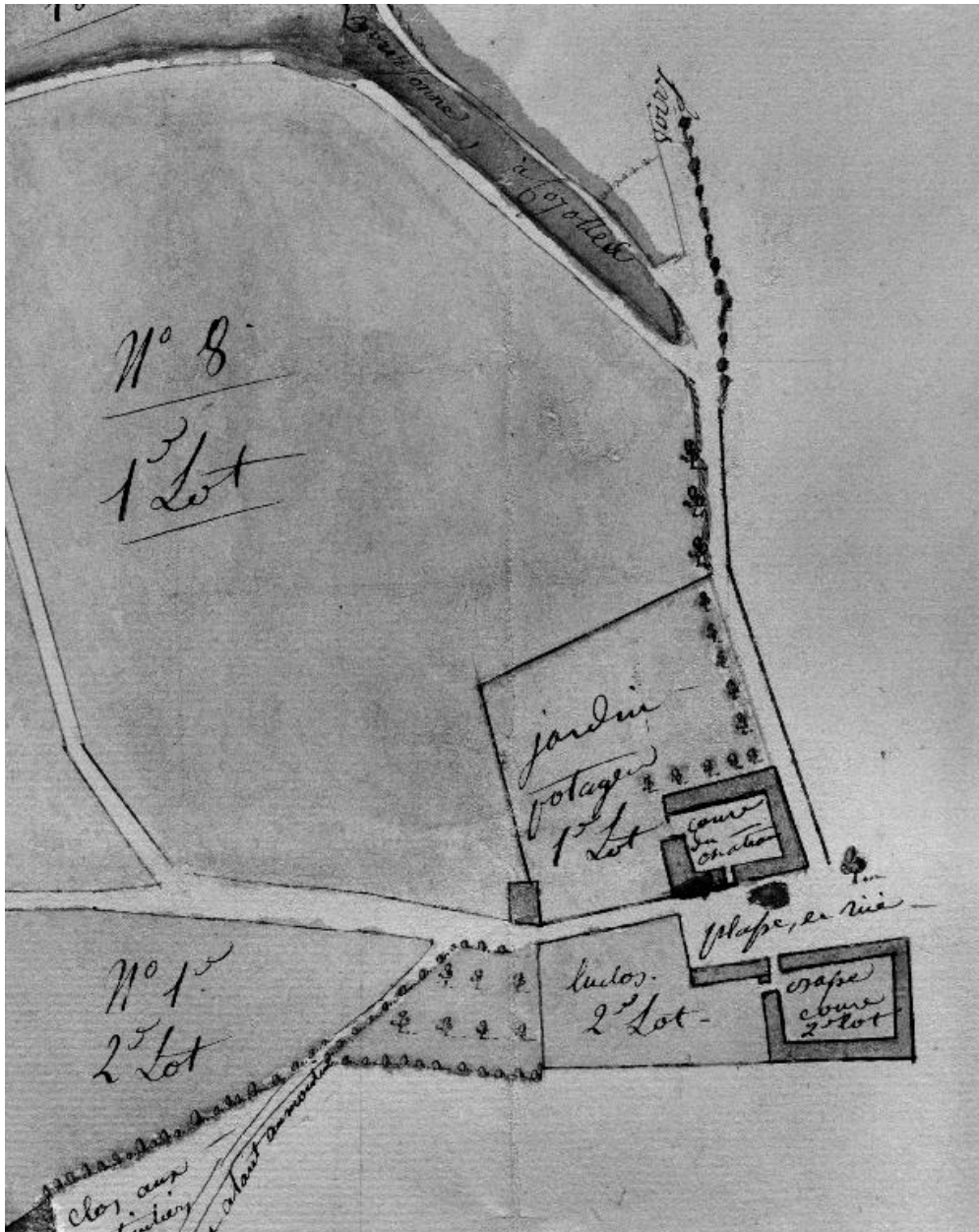
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le château de Coyolles (IA00066984) Hauts-de-France, Aisne, Coyolles, 2 rue du Vieux-Château

Auteur(s) du dossier : Christiane Riboulleau

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Plan-masse du château et de la ferme, extrait du plan de lotissement de l'an 3 (AD Aisne : Q 856 / 92).

IVR22_19880201906X

Auteur de l'illustration : Patrick Glotain

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de la ferme, depuis le nord.

IVR22_19900201456VA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévation sur rue des bâtiments agricoles sud.

IVR22_19900200638V

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des étables sud-ouest.

IVR22_19900200637V

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 1990

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévation sur rue du portail d'entrée et des bâtiments sud-est.

IVR22_19900200636V

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévation sur cour des étables sud-ouest (après un incendie).

IVR22_19900200639V

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 1990

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévation sur cour des bâtiments sud-est.

IVR22_19900200647X

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la façade du logis.

IVR22_19900200640V

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévation sur cour des remises.

IVR22_19900200641V

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation